



2026/39

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 13 AVRIL A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>Étaient présents :</p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. LELEU Pascal, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. CHAPUS Benoît-Joseph, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen, Madame SATGÉ Daphné, Madame L'HOMME Céline, Monsieur ESNAULT Jean-François, Madame PEETERS Stéphanie, M. CARTEYRON Étienne, M. ROTA Alexis</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 15</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>Pouvoirs :</p> <p>Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen donne pouvoir à M. ROTA Alexis M. LANSARD RUIZ Pierre donne pouvoir à Madame L'HOMME Céline Madame BLIMON Rachel donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline</p>
<p>OBJET : Vote du budget principal de la Commune de l'exercice 2026</p>	<p>Absent excusé : M. LENNE Frédéric</p> <p>M. BAGGIO Jean-Marie a été élu Secrétaire de séance.</p> <p>Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'Assemblée délibérante les recettes et les dépenses de la Collectivité pour une année.</p> <p>VU les travaux effectués par la Commission Finances lors des réunions des 23 février 2026 et 2 mars 2026,</p>

DATE DE CONVOCATION	Madame le Maire rappelle aux élus que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire.												
7 AVRIL 2026	Une faculté est donnée à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'Assemblée au plus proche Conseil suivant cette décision.												
DATE D'AFFICHAGE	VU les éléments budgétaires transmis à tous les conseillers municipaux,												
7 AVRIL 2026	CONSIDERANT la présentation du budget principal de la Commune de l'exercice 2026 par Madame le Maire,												
NOMBRE DE CONSEILLERS	Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de budget principal de la Commune de l'exercice 2026,												
EN EXERCICE : 19	Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ,												
PRÉSENTS : 15	- ACCEPTE les propositions de Madame le Maire et ADOpte le budget principal de la Commune de l'exercice 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :												
VOTANTS : 18													
QUORUM ATTEINT													
OBJET : Vote du budget principal de la Commune de l'exercice 2026	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Fonctionnement</th> <th style="text-align: center;">Investissement</th> <th style="text-align: center;">TOTAL des deux sections</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Dépenses</td> <td style="text-align: center;">2 192 007 €</td> <td style="text-align: center;">1 342 004 €</td> <td style="text-align: center;">3 534 011 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Recettes</td> <td style="text-align: center;">2 192 007 €</td> <td style="text-align: center;">1 342 004 €</td> <td style="text-align: center;">3 534 011 €</td> </tr> </tbody> </table>		Fonctionnement	Investissement	TOTAL des deux sections	Dépenses	2 192 007 €	1 342 004 €	3 534 011 €	Recettes	2 192 007 €	1 342 004 €	3 534 011 €
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL des deux sections										
Dépenses	2 192 007 €	1 342 004 €	3 534 011 €										
Recettes	2 192 007 €	1 342 004 €	3 534 011 €										
	- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section dans la limite de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 7,5 % des dépenses réelles en section de fonctionnement, ➤ 7,5% des dépenses réelles en section d'investissement. 												
	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.												
Le Maire,	Le Secrétaire de séance,												
													
Émeline BOURDAT BRISSEAU	Jean-Marie BAGGIO												